

# A 2000 mètres, le rendement des panneaux est excellent

/// Moléson et Groupe E se sont associés pour construire la plus haute centrale solaire du canton.

/// Le rendement des panneaux est supérieur de 35% aux valeurs enregistrées en plaine.

/// Moléson est la première station fribourgeoise à miser sur le photovoltaïque, mais des projets sont prévus partout ailleurs, notamment à Charmey.

DOMINIQUE MEYLAN

**ÉLECTRICITÉ.** C'est la plus haute centrale solaire du canton. Depuis l'année dernière, deux installations photovoltaïques ont été installées au sommet du Moléson et à Plan-Francey. Ce projet, porté par la station et concrétisé par Groupe E, a été présenté hier en conférence de presse.

Toutes les stations fribourgeoises vont dans le même sens, à commencer par Charmey où les travaux débuteront le 3 octobre. Moléson a déjà l'expérience d'un hiver. «Les rendements sont relativement bons, même excellents», se félicite Antoine Micheloud, directeur de la société Gruyères-Moléson-Vudalla.

Quelque 140 m<sup>2</sup> de panneaux solaires ont été posés à plus de 2000 mètres sur le toit de la station supérieure du téléphérique. Cette installation est complétée par 170 m<sup>2</sup> à la gare d'arrivée du funiculaire à Plan-Francey. La surprise est venue des panneaux du sommet.

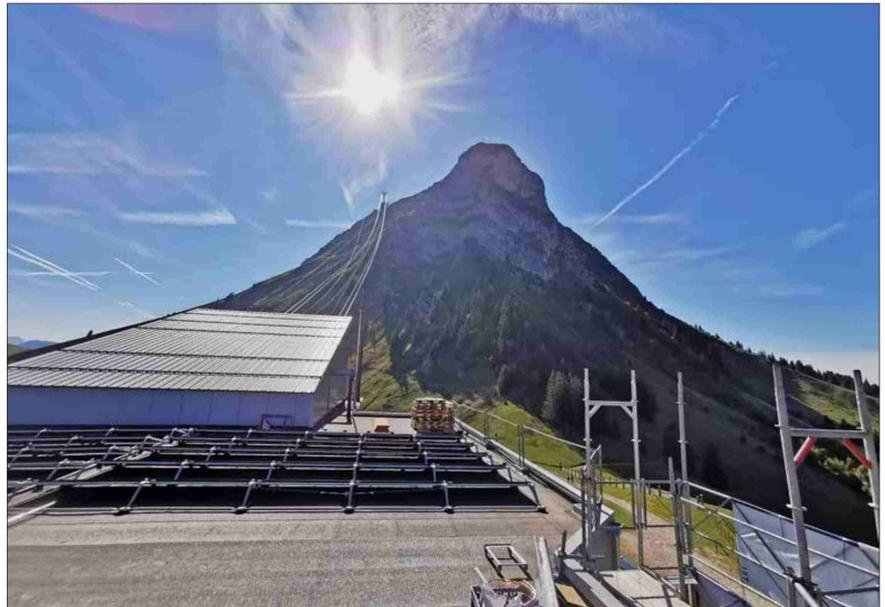
Alors qu'ils offrent moins de surface, ils produisent davantage que ceux installés 500 mètres plus bas. Leur per-

formance reste bonne en hiver et leur rendement est davantage lissé sur toute l'année. «C'est la première installation que nous réalisons à cette altitude», souligne Marc Beaud, responsable des produits à Groupe E. La performance est de 35% supérieure à la moyenne en plaine.»

## Moins de nuages

Il y a plusieurs raisons à cette productivité accrue. A 2000 mètres, le soleil brille davantage et les nuages sont moins fréquents. Le rendement des cellules, composées de silicium, est meilleur lorsque les températures sont plus basses. Au sommet, les panneaux présentent une inclinaison plus grande qu'à Plan-Francey, ce qui permet d'évacuer la neige et d'offrir un meilleur angle pour capter les rayons du soleil hivernal.

La semaine dernière, le Conseil des Etats a ouvert la voie à de grands projets photovoltaïques, notamment en altitude. Les résultats à Moléson montrent l'efficacité de telles installations, qui permettent de résoudre partiellement le problème de manque



Moléson a commencé à s'équiper de panneaux solaires. Quelque 170 m<sup>2</sup> ont été recouverts à la gare d'arrivée du funiculaire de Plan-Francey.

GRUPE E

d'électricité en hiver. Pour Michel Beaud, directeur général technique et infrastructures chez Groupe E, ces pistes sont intéressantes: «Nous allons collaborer le plus possible à toutes les installations qui soutiennent la transition énergétique. Mais, aujourd'hui, notre priorité reste les installations proches du réseau.»

## Pour les remontées

A Moléson, avec les remontées mécaniques, le réseau existe. Les stations de ski sont particulièrement propices à une alimentation solaire, puisque leurs principales activités ont lieu en journée. Quelque 73% de l'électricité produite est consommée sur place. Avant l'ouverture et après la fermeture de la station, une partie du courant est réinjectée dans le réseau. Ce pourcentage pourrait encore s'améliorer avec la construction du télésiège, qui requiert une alimentation en continu.

Les panneaux couvrent 16% des besoins en électricité de la

station. Mais Moléson ne veut pas s'arrêter là. «Nous nous engageons pour la transition énergétique», souligne Antoine Micheloud. Notre premier produit, c'est la nature et il faut en prendre soin.» En changeant la

La station a investi 148 000 francs pour sa centrale solaire et espère un retour sur investissement d'ici une dizaine d'années. En produisant une partie de son électricité, Moléson devrait réduire sa fac-

météo peuvent également rendre le montage délicat. «Nous avons eu la chance d'avoir quatre semaines très favorables.»

## 400 m<sup>2</sup> à Charmey

A Charmey, les toits du départ et à l'arrivée de la télécabine arboreront bientôt environ 400 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. «Cela nous a été demandé en compensation de l'installation de la Snow factory», explique Claude Gendre, codirecteur de Télécharme SA. L'électricité produite permettra d'alimenter la fabrique de neige et les installations exploitées au sommet.

Ce n'est pas la station, mais Groupe E qui investit. L'installation, qui devrait être terminée fin octobre, sera utilisée dès cet hiver. Comme à Moléson, les bâtiments existants ont été privilégiés. «Ce sont des toits faciles à équiper sans impact sur le paysage. Il est important de ne pas dénaturer des bâtiments anciens», souligne Claude Gendre. ■



«Nous nous engageons pour la transition énergétique. Notre premier produit, c'est la nature et il faut en prendre soin.»

ANTOINE MICHELOUD

partie électrique du funiculaire, la société est parvenue à faire des économies de 5% à 10% d'énergie.

«Nous souhaitons aussi augmenter la surface de panneaux solaires à Plan-Francey», révèle le directeur. Le toit de l'hôtel-restaurant s'y prêterait particulièrement bien. Des bâtiments à Moléson-Village pourraient aussi convenir à un tel usage.

ture annuelle qui s'élève à plus de 80 000 francs. Cela lui permettra aussi d'être moins dépendante du marché de l'énergie.

Les travaux ont été réalisés en un mois à la fin de l'été dernier. En raison de l'altitude, quelques contrôles supplémentaires ont été nécessaires. «Les fabricants ont demandé davantage de précautions», explique Marc Beaud. Les conditions

## Mesures en cas de pénurie

Moléson produit désormais une part de son électricité, mais elle a encore besoin du réseau pour faire tourner l'ensemble de ses installations. Face aux menaces de pénurie d'énergie cet hiver, la station se prépare. «Nous mettons en place des outils pour éviter un *lockdown*. Comme beaucoup de secteurs, nous jouons le jeu et nous essayons de baisser notre consommation», rapporte Antoine Micheloud, directeur de la société Gruyères-Moléson-Vudalla. La menace d'un *lockdown* ou d'une fermeture par les autorités pour préserver d'autres secteurs est prise au sérieux. «Depuis le Covid, nous sommes habitués.» Suivant les conditions météorologiques, en particulier si l'hiver est froid et sec, l'électricité pourrait manquer en fin de saison, quand les réserves d'eau dans les barrages seront au plus bas. La faitière de la branche a mis au point un outil de monitoring qui permet d'évaluer l'efficacité des mesures envisagées. DM

# La votation sur les EMS attaquée

Un recours demande le report de la votation sur les EMS, parce que les arguments contre le projet ne figurent pas dans les informations de vote.

**GRUYÈRE.** La population gruyérienne a-t-elle été correctement informée sur les quatre projets d'EMS? Non, selon une citoyenne bulloise, qui a déposé un recours contre cette votation au Tribunal cantonal. Selon l'information parue mardi sur le site de *La Liberté*, son principal grief est que «la brochure glissée avec le matériel de

vote ne présente pas de contre-arguments». Seule la brochure du Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG) y figure, alors que cette même association intercommunale construirait les homes, pour 135,8 millions de francs.

## Pas d'opposants organisés

Président du RSSG, le préfet Vincent Bosson conteste tout vice de forme. «C'est le RSSG qui organise cette votation, comme la loi le lui demande. C'est un référendum financier obligatoire, ce n'est pas un référendum lancé par des citoyens ou une initiative.» Il souligne qu'à ce

jour, aucun groupe ou collectif ne s'est manifesté pour présenter des arguments contre ces crédits. «Alors que nous avons fait campagne et qu'il y a eu des séances d'information publiques.» Cité par *La Liberté*, la Bulloise estime que sa commune aurait dû présenter des «informations indépendantes». Mais Vincent Bosson rappelle que les crédits pour les EMS gruyériens ont été acceptés à l'unanimité par les délégués des 25 communes membres du RSSG. Ces dernières n'ont donc pas, normalement, d'avis différents à présenter.

Responsable des droits politiques à la Chan-

cellerie d'Etat, Nicolas Fellay estime également que ce processus est normal. «C'est au RSSG d'organiser cette votation et c'est lui qui est le plus à même de donner des informations à l'ensemble des communes.» A sa connaissance, il n'y a pas eu de cas où, pour un référendum financier obligatoire, des opposants ont voulu exprimer leurs arguments dans le matériel de vote. «Même au niveau cantonal, je n'ai pas d'exemple.»

Le Tribunal cantonal a confirmé avoir reçu le recours hier matin. Vu la proximité de la votation du 25 septembre, le dossier sera traité rapidement par un juge, mais aucun délai n'a été donné. X5